

SUD ne signe pas !

Le 6 juillet 2015

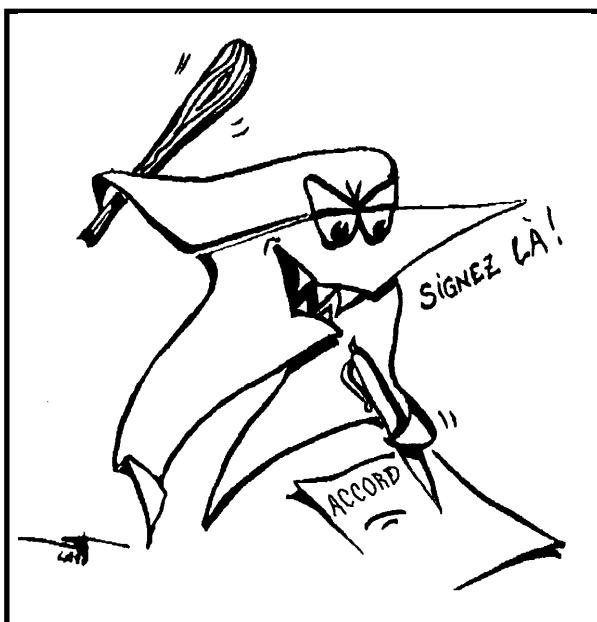
■ L'accord sur l'aménagement du temps de travail a été signé le mercredi 1er juillet par FO et la CFDT. SUD et CGT n'ont pas souhaité parapher cet accord ■ En effet, même si celui-ci comporte quelques avancées, il entérine la création de deux brigades avec tous les samedis travaillés, ce qui est inacceptable !

Une revendication satisfaite...

Au départ, les négociations ne devaient porter que sur la création d'une nouvelle brigade 15h00-22h00 travaillant le samedi. SUD a insisté à la première séance de négociation, et aux séances suivantes, pour revoir l'ensemble des horaires de jour (rappelons que pour la nuit, nous avons signé un accord le 2 juillet 2014 pour la mise en place d'horaires largement plus favorable !). La refonte des horaires de jour était portée par SUD car largement partagée par le personnel lors des différentes HMI. Et sur ce point, nous avons été entendu ! Cet accord entérine la création d'une brigade matin (6h00-13h00) et après-midi (13h00-20h00) avec un samedi sur deux au lieu de trois sur quatre ou deux sur trois (et tous ceux des brigades actuelles matin ou après-midi qui en font la demande pourront basculer). Par contre, la direction a refusé la demande conjointe des syndicats de création d'une brigade mixte.

... mais le samedi banalisé !

Nous ne pouvons pas accepter que la direction prenne pour prétexte la création d'une brigade 15h00-22h00 pour imposer deux brigades travaillant tous les samedis. En effet, l'accord prévoit également la création d'une brigade 15h00-22h00 travaillant un samedi sur deux, ce qui était largement suffisant pour le comblement des samedis. En créant deux brigades travaillant tous les samedis, une 15h00-22h00 et une 13h00-21h40, M. MONTENOT crée un précédent à la DRL ! En effet, aucune brigade de ce type n'existe sur l'ensemble des établissements de la DRL (sauf les brigades spécifiques du week-end, type SDL ou VSL). Même si la direction prétend qu'il y aura peu de monde sur ces brigades (environ une quinzaine de personnes), rien ne dit qu'une fois l'accord signé, l'effectif ne sera pas supérieur. D'ailleurs, aujourd'hui déjà, ce sont les deux seules brigades proposées aux agents reclassés du HUB et d'ailleurs. Pour SUD, le samedi n'est pas un jour comme un autre !



SUD ne signe pas un accord régressif

Même si l'accord valide le samedi sur deux pour les brigades matin et après-midi, il comporte trop d'aspects négatifs pour être signé par SUD. Le travail tous les samedis ainsi que le refus de la création d'une mixte sont les deux raisons pour lesquelles SUD n'a pas signé cet accord. Par contre, et afin de signifier que la direction a entendu une partie de nos propositions, nous n'exercerons pas notre droit d'opposition.

**SUD, un syndicat proche de vous
et à votre écoute**